

Développement commercial ? Parlons d'abord de l'essentiel !

Notre quotidien professionnel évolue constamment et souvent pas favorablement. Toujours + d'attendus commerciaux, mais toujours – de postier.es, et parfois pas autonomes, dans les bureaux. Cette situation conduit à un niveau très élevé de mal être au travail et d'absentéisme. Cela doit changer et **Sud** propose des solutions. Chiche ?

Pour du personnel pérenne et reconnu !

Que l'on soit encadrant, COBA ou CC, l'utilisation de personnel peu/pas formé, ou carrément l'absence de remplaçants, déstabilise les bureaux/secteurs, augmente la charge de travail des présents, diminue la qualité de service, peut démotiver nombre d'entre nous, et au final... augmente d'absentéisme.

→ Des **moyens de remplacements pérennes en nombre suffisant** (CCR, COBAR et encadrement) doivent permettre de remplacer toutes les absences. STOP à l'emploi précaire !

→ Les **salaires** à La Poste doivent être augmentés pour notre portemonnaie et pour faciliter l'embauche de personnel pérenne.



Pour un management humain !

Quel que soit la fonction que l'on occupe, les **pratiques managériales** doivent apporter de l'aide, du soutien et de la bienveillance ! POUR plus de confiance et moins d'injonctions/infantilisations et de relevages de compteurs ! **POUR des objectifs commerciaux collectifs et réalisables.**

→ Les périodes de congés doivent être choisies et pas imposées.

Pour des outils informatiques qui fonctionnent !

STOP aux dysfonctionnements récurrents ! C'est le B.A-BA ! Pas d'outil, pas de production ! Et le **droit à la déconnexion** doit être effectif.

Spécifique chargés de clientèle (CC) :

- Une **prime de fonction CC** de 2000€/an doit être instaurée, comme elle l'est pour les COBA ou pour les CC des CREC (Centres financiers). Le **grade de base doit être le II-3**, au vu des nouvelles compétences demandées.
- Le **temps réel** de réalisation des opérations commerciales (LBP, IN, LBP, IARD) doit être **comptabilisé**.
- Le **phoning** pour les CC dans les bureaux doit être basé sur le **volontariat**.



Dernière minute : La Poste veut imposer aux **CC & COBAs**, par le biais d'un accord national, la **modulation du temps de travail** (fin des 35h sèches avec possibilité de travailler jusqu'à 43h/semaine), **restreindre les périodes de congés** (décembre, début de mois...) et **nous faire tourner sur plusieurs secteurs**, tout en réduisant les indemnités Km.

AUCUN syndicat ne devrait donc signer ce texte régressif...

Spécifique COBAs :

- Les **primes métiers** doivent être **revalorisées** et les **grades repyramidés** (à partir du CGB en III-1). Les PTF à découvert ne doivent pas léser les COBA présents (baisse de RVB, charge de travail).
- Une **assistance commerciale** doit être réinstallée **pour 5 PTF** (comme dans d'autres banques) afin rendre cohérent les 19 RDV/semaine avec le respect des 35heures.
- Le **télétravail** doit être autorisé, le **samedi libre/2** doit être restauré pour les volontaires et les fins de service tardives limitées (pour les CC aussi !).
- L'**autonomie** ne doit pas être une utopie, ni se transformer en contrainte sous couvert d'*agenda idéal*.

**Alors, si vous partagez ces constats,
si ces revendications vous paraissent légitimes et pas lunaires,
rejoignez nous !**

Elections à La Poste en décembre : pas touche à nos droits !!

Du 5 au 8 décembre, nous serons + de 170.000 postier.es, comme 5 millions d'agents de la fonction publique, appelé.es à voter aux élections CAP (fonctionnaires) et CCP (salariés.es). Ces élections professionnelles permettent d'élire les représentant.es du personnel qui siègent dans ces instances.

Les CAP-CCP, on s'en fout, jusqu'au moment où...

Il est vrai qu'au quotidien ces instances sont lointaines et n'ont pas l'air de servir à grand chose pour qui ne s'y intéresse pas.

→ Pourtant, au cours d'une carrière, de nombreuses personnes se retrouvent un jour confrontées à un problème qui sera discuté en CAP ou en CCP.

Les questions disciplinaires, les commissions de réforme et aussi tous les litiges qui touchent les temps partiels ou appréciation sont discutés en CAP ou CCP. La façon dont sont défendus les dossiers importe donc et avec la même verve tous les collègues, adhérents ou pas.



Syndiqué.es ou pas, SUD vous défendra !

La Poste est intransigeante quand il s'agit de juger notre travail et notre comportement.

Nous pensons par exemple aux collègues qui ne sont pas dans les attendus, ou qui contestent les conditions de travail et se retrouvent parfois en discipline pour des brouilles ou des prétextes fallacieux.

Et quand la santé est altérée, les élu.es **Sud** ne négocient jamais de licenciements pour inaptitude, pour invalidité ou situation de handicap.

La Poste a des obligations légales et surtout les moyens de reclasser les collègues concernés !

Nous nous battons alors pour défendre ces collègues et des conditions de travail adaptées.

Pour des élu.es qui construisent aussi une réponse collective !

Voter **Sud**, c'est voter pour un syndicalisme qui défend aussi les intérêts collectifs. Nous croyons à la force du collectif pour améliorer notre quotidien professionnel et œuvrons pour que les collègues qui passent en CAP ou CCP ne restent pas isolés. Les injustices qu'ils peuvent subir sont un enjeu collectif.

Le collectif est une force ! Le bulletin **Sud** est un des outils qui servent à faire respecter nos droits et à en obtenir de nouveaux. Votez pour nos candidat.es DR 44/85! ↓

Salarié.es non-cadres

- 1 - Fabienne GUIBERT (St Nazaire République)
- 2 - Alexandre LAMOLLE (Fontenay)
- 3 - Valérie CHAIGNEAU (Les Herbiers)
- 4 - Anne-Gaëlle BLECON (Pornichet)

Fonctionnaires non cadres

- 1 - Thierry GRUGET (Nantes Bellevue)
- 2 - Sophie BONAMY (Nantes Doulon)
- 3 - Christophe CANO (Vertou)
- 4 - Altomare CARUSO (Pornic)

Salarié.es cadres

- 1 - Patricia LEGUEN-MARSAUD (Aizenay)
- 2 - Cécile BONNET (Fontenay)
- 3 - Morgane DABIREAU (Pornic)
- 4 - Philippe RENOULT (Pontchâteau)

Fonctionnaires cadres

- 1 - Valérie COTTINEAU (DT Nantes Vignoble Océan)
- 2 - Philippe SENTIER (Orvault)
- 3 - Jean-François BONNAMY (Les Sables)
- 4 - Laurence DUBREUIL (Bouguenais)

→ **OBTENIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACCEPTABLES EST UNE NÉCESSITÉ, A NOUS D'ALLER LES CHERCHER COLLECTIVEMENT !**

**POUR UNE ANNÉE 2023 PLEINE DE SANTÉ ET DE BONHEUR...
ET D'ACTION COLLECTIVES POUR NOTRE SÉRÉNITÉ PROFESSIONNELLE !**

